

INSCRIPTIONS

2021 - 2022

périscolaires

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT 2021



MODE D'EMPLOI



COMMENT s'inscrire ?



• À partir du 1^{er} Juin 2021

sur le portail famille mesdemarchesarueil.fr

Un contrôle des pièces justificatives sera réalisé a posteriori.

LE + SIMPLE
LE + RAPIDE

• En Mairie :

Uniquement pour les nouveaux inscrits ne disposant pas d'un compte famille.

PIÈCES ORIGINALES À FOURNIR

(lors de la 1^{ère} inscription ou en cas de contrôle) :

- ✂ Livret de famille
- ✂ Carnet de santé
- ✂ Justificatif de domicile
- ✂ 3 dernières fiches de salaire
- ✂ Carte de quotient familial



FORFAITS proposés

ACCUEILS DU MATIN, DU SOIR, DU MERCREDI ET ÉTUDES

• Le matin de 8h à 8h20 :

Forfait : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine.

• Le soir :

Maternelle : de 16h30 à 19h

Forfait : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine.

Élémentaire :

✂ **Études** : de 16h30 à 18h

Forfait : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine

✂ **Accueil périscolaire** : de 18h à 19h

Forfait : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine



• Le mercredi de 8h à 19h :

Forfait mensuel : repas et goûter inclus.

En fonction des places disponibles.

Les modifications de forfaits : possibilité de modifier ou annuler tous les mois jusqu'au 27e jour pour le mois suivant sur le portail famille **mesdemarchesarueil.fr**

En cas de retard d'inscription, la tarification sera majorée de 100%.

RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription sur mesdemarchesarueil.fr de 1 à 4 jours.

FRÉQUENTATION EXCEPTIONNELLE

En cas d'imprévu, possibilité d'accueil exceptionnel en fonction des places disponibles pour :

 L'accueil du matin

 L'accueil du soir

 Les études

 Le mercredi

A

La tarification appliquée est majorée de 100%.

Se rapprocher de la direction de l'accueil de loisirs.

LES VACANCES :

 Forfait hebdomadaire 5 jours.

 Forfait 4 jours (lundi - mardi - jeudi - vendredi).




En fonction des places disponibles.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription pour chaque période de vacances est **communiquée sur le site de la ville, sur le portail famille et un e-mail est envoyé à chaque famille.**



LA FACTURATION

-  **Des tarifs au forfait**
Pour anticiper les besoins d'encadrement des enfants.
-  **Des tarifs mensualisés**
Chaque mois le tarif évolue en fonction du nombre de jours ouvrés correspondant au forfait choisi.
-  **Une fréquentation**
Exceptionnellement possible pour répondre aux besoins imprévus des familles.

HORAIRES

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

Maternelle

Accueil matin - 8h00 à 8h20

Temps scolaire - 8h30 à 11h30

Temps de restauration - 11h30 à 13h30

Temps scolaire - 13h30 à 16h30

Accueil du soir - 16h30 à 19h

Élémentaire

Accueil matin - 8h00 à 8h20

Temps scolaire - 8h30 à 11h30

Temps de restauration - 11h30 à 13h30

Temps scolaire - 13h30 à 16h30

Études - 16h30 à 18h

Accueil du soir - 18h à 19h

Direction de l'Éducation et de l'Enfance

☎ 01 47 32 67 80

☎ Hot-line mesdemarchesarueil.fr : 01 47 32 57 60

✉ education@mairie-rueilmalmaison.fr